

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La région Auvergne-Rhône-Alpes et Dassault Aviation signent une convention en faveur de l'industrie du futur

(Argonay, le 6 juillet 2017) – Ce jour, M. Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et M. Eric Trappier, PDG de Dassault Aviation, ont signé une convention de partenariat en faveur de l'industrie du futur, au travers d'un plan d'actions dédié aux métiers de la mécanique de précision, de l'usinage, de la mécatronique et du développement de procédés avancés de production.

Cette convention prévoit des actions avec les centres de formation professionnelle et d'apprentissage, les universités et les écoles d'ingénieurs, Thésame, le Technocentre CETIM-CTDEC, les pôles de compétitivité Mont-Blanc Industrie et Viameca, le cluster Aerospace Rhône-Alpes-Auvergne, l'UIMM, les industriels, les PME/ETI de la région. Elle s'intègre dans le domaine d'excellence « industrie du futur et production industrielle » de la Région et dans le plan de transformation de Dassault Aviation.

Les objectifs de la convention sont les suivants.

Dans les domaines de la formation professionnelle et de l'apprentissage :

- Pour Dassault Aviation, soutenir la Région dans sa volonté de développer l'apprentissage auprès de ses fournisseurs et sous-traitants en visant 300 contrats d'apprentissage sur 5 ans dans la filière aéronautique régionale, sur différents niveaux de formation ;
- Partager, avec les organismes de formation et la Région, les besoins des industriels pour former les personnels tout au long de leur carrière, afin de leur permettre de réussir depuis le premier emploi jusqu'à l'adaptation aux évolutions technologiques.

Dans les domaines de l'innovation et de la compétitivité :

- Mettre en œuvre, sous l'égide de la Région et avec l'ensemble des partenaires du secteur, une filière de fabrication additive métallique pour des applications aéronautiques ; cette filière assurera des ruptures technologiques essentielles pour l'industrie du futur ;
- Parrainer des start-up dans les domaines de la mécanique de précision, des procédés spéciaux et des pièces de mécatronique afin d'appuyer le développement des fournisseurs de l'aéronautique en Auvergne-Rhône-Alpes.

M. Laurent Wauquiez a déclaré : « **Cette convention vise à promouvoir notre Région Auvergne-Rhône-Alpes comme l'une des cinq Région leader de l'aéronautique en cinq ans. La Région veut être le pilier de ce "chasser en meute" qui permet aux différents acteurs de travailler ensemble sans cloisonnement. Le poids de la filière aéronautique d'Auvergne-Rhône-Alpes permet de positionner la Région parmi les plus performantes d'Europe. Les PME, les ETI, qui constituent ce tissu, s'illustrent avec un niveau d'innovation remarquable. La Région souhaite davantage accompagner ces entreprises qui seront la clef du développement de nos fleurons et donc de nos emplois** ».

M. Eric Trappier a déclaré : « *Nous avons l'objectif commun de rendre l'industrie du futur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes compétitive dans les métiers de l'aéronautique, de la mécatronique et de la micromécanique, face aux concurrents Américains et émergents. Nous devons relever ensemble les défis identifiés par ce partenariat, c'est la seule façon de développer demain les emplois et la création de richesse sur nos territoires* ».

Cette convention est conclue pour une durée renouvelable de cinq ans.

* * *

A propos de la région Auvergne-Rhône-Alpes :

Deuxième région la plus peuplée de France, réunissant 7,8 millions d'habitants, la Région Auvergne-Rhône-Alpes couvre 13 % du territoire métropolitain. Première Région industrielle française, avec 500 000 emplois dans le secteur, elle affiche un PIB représentant 11,4 % de la richesse nationale. Avec 3 massifs (Massif central, Alpes et Jura), elle s'impose comme la 1^{ère} Région européenne de montagne et offre le plus grand domaine skiable du monde.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes œuvre pour améliorer le quotidien de ses habitants et agit pour le développement économique, la formation, la jeunesse, la recherche et l'innovation, le numérique, la culture, l'agriculture et l'aménagement du territoire.

A propos de Dassault Aviation :

Avec plus de 10 000 avions militaires et civils livrés dans plus de 90 pays depuis un siècle, Dassault Aviation dispose d'un savoir-faire et d'une expérience reconnus dans la conception, le développement, la vente et le support de tous les types d'avion, depuis l'appareil de combat Rafale jusqu'à la famille de business jets haut de gamme Falcon en passant par les drones militaires. Dassault Aviation est également le pionnier de l'industrie numérique. En 2016, le chiffre d'affaires du groupe, qui compte 12 000 collaborateurs, s'est élevé à 3,6 milliards d'euros.

Le site d'Argonay est spécialisé dans la production et le soutien des commandes de vol de tous les avions militaires et civils de Dassault Aviation : Rafale, drones et Falcon. Dans le respect des normes environnementales, 450 personnes y travaillent dans les métiers de la mécanique de précision et de l'électronique embarquée, en partenariat avec de nombreuses entreprises. Ce site vient d'être désigné pilote pour la mise en place d'une filière « fabrication additive » de pièces métalliques, dont la finition fera appel à des techniques d'usinage complexes. Dassault Aviation est le seul avionneur au monde à concevoir, fabriquer et soutenir ses propres commandes de vol.

www.dassault-aviation.com

Twitter: [@Dassault_OnAir](https://twitter.com/Dassault_OnAir)

Contacts Presse :

DASSAULT AVIATION

Communication institutionnelle

Stéphane Fort

Mathieu Durand

Tél : +33 (0)1 47 11 86 90

Tél : +33 (0)1 47 11 85 88

stephane.fort@dassault-aviation.com

mathieu.durand@dassault-aviation.com

REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Service presse

Chantal Charreyron 04 26 73 40 15 04 26 73 43 52

chantal.charreyron@auvergnerrhonealpes.fr

*Pour obtenir des **photos** haute définition :*

<http://mediaprophoto.dassault-aviation.com/>

*Pour obtenir des **vidéos** haute définition :*

<http://mediaprovideo.dassault-aviation.com/mediaprovideo/>

* * *